

Réf: Dossier 277717

Avis de constitution

SOCIETE « BEL AZUR »

Siège ABIDJAN COCODY-DEUX PLATEAUX VALLONS-
LOT 2332-ILOT 189, Lot 2332, Ilot 189

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 29/12/2023 reçus par Me KOUASSI KOPLOH MARLENE E., et enregistrés au CEPICI le 11/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEL AZUR »

Objet : La conciergerie, l'entretien des locaux, les prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition , la location et la vente de tous meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ,la prise de participation dans toute société existence ou devant être créée.

Et généralement toutes opérations financières , commerciales ,industrielles ,mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-DEUX PLATEAUX VALLONS-
LOT 2332-ILOT 189, Lot 2332, Ilot 189

Dirigeant(s) Mlle GLA N'GUESSAN MARIE ISABELLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00889 du 30/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05423/GTCA/RC/2024 du 30/01/2024

